

## Appel à la grève

A la suite du mouvement de grève du 23 novembre, les organisations syndicales ont été reçues par Maïté ERRECART, adjointe au Maire chargée des personnels, le 1<sup>er</sup> décembre.

Les syndicats ont pu à cette occasion expliquer et développer leur plate-forme revendicative, mais ont été obligés de constater que les réponses qui leur étaient fournies n'étaient aucunement à la hauteur des attentes des agents.

Face à ce constat, les organisations syndicales se sont vues contraintes de déposer un nouveau préavis de grève pour le 14 décembre, jour du vote du budget par le Conseil de Paris, et, dans l'intervalle, de maintenir leur position de boycott de toutes les rencontres avec l'administration, qu'il s'agisse des organismes paritaires (CTP, CHS, CAP) ou de réunions plus techniques.

**Lien vers le tract intersyndical sur l'espace UCP :** <http://intraparis.ucp.mdp/UCP/jsp/site/Portal.jsp>

Par ailleurs, les organisations syndicales ont décidé de communiquer collectivement sous la forme de messages communs, afin d'expliquer leurs revendications aux personnels et de rendre compte, le cas échéant, des éventuelles évolutions. **C'est pour cette raison que nous avons décidé de suspendre provisoirement la diffusion d'UCP Flash, en espérant que cette interruption sera la plus courte possible.**

## Congrès de l'UNECT Ville de Paris.

L'UNECT Ville de Paris a rassemblé, le 1<sup>er</sup> décembre 2009 à l'espace de la rue de Chaligny, les représentants des syndicats professionnels qu'elle fédère : secrétaires administratifs, attachés, adjoints administratifs, personnels de prévention, de protection et de proximité, personnels Eau de Paris, SIAAP et Grands Lacs de Seine, médecins, personnels de la petite enfance, personnels socio-éducatifs et de santé, ainsi que des personnels des filières culturelle, enseignement et recherche, maîtrise ouvrière, logistique et entretien, ...

L'UNECT Ville de Paris a renouvelé ses instances dirigeantes. Patricia VAN KOTE qui présidait son dernier Congrès a été élue présidente d'honneur et demeure vice-présidente de l'UCP.

Un nouveau bureau a été élu comprenant :

Président : Jean-Pierre ARNAULT ; vice-présidentes : Françoise LILAS et Nicole VITANI ; trésorière : Pascale MIMOUN ; trésorière adjointe : Chantal ETIENNE ; membres du bureau : Viviane HAMMOU, Omar BAKHTAOUI, Benoît LEVASSEUR et Catherine PASSELAIGUE.

Dans un contexte de dialogue social dégradé, l'UNECT Ville de Paris a réaffirmé son attachement à sa culture de négociation et sa volonté de retrouver un réel dialogue social. Créer une dynamique en faveur de nos métiers, obtenir des carrières plus attractives pour tous ceux qui concourent à la qualité du service public parisien a été l'ambition partagée par l'assemblée qui nous a mandatés pour continuer notre action en faveur de tous les personnels.

## L'UCP agit pour les infirmières du CASVP.

Lors de la réunion de négociation du 6 octobre 2009 avec les organisations syndicales, l'administration avait proposé les mêmes ratios de promotions pour les infirmières que les années précédentes. En effet, les ratios 2007/2008/2009 permettaient 9 et 8 promotions par an. L'UCP a refusé la stagnation du nombre des promotions, a demandé et obtenu plus de promotions en classe supérieure pour les 3 années à venir, soit 17 en 2010, 12 en 2011 et 10 en 2012.

Sur 185 infirmières de classe normale, 39 seront donc promues à la classe supérieure en 3 ans.

Pour nous contacter : 01.43.47.83.90, [Syndicat.UCP/UNECT-CASVP@paris.fr](mailto:Syndicat.UCP/UNECT-CASVP@paris.fr)